

**Procès Verbal n°39 Assemblée générale ordinaire de « Forestiers du Monde®-France ». Vendredi 13 juin 2014**

Etaient présents:

En qualité de membres du bureau de l'association :

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité de membre du conseil d'administration :

Christine CABASSY-BEYLI

En qualité d'adhérent :

Gérard TARDY

Ont assisté à la conférence téléphonique :

En qualité de membres du bureau de l'association :

Frédérique GAUTIER (Trésorière),

Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale)

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire),

En qualité de membres du conseil d'administration :

Nelly OBSTETAR, François DUGAST,

Lieu de réunion : siège de « Forestiers du Monde®-France », 42 B Avenue Victor HUGO, 21000 DIJON (Côte d'Or - France) Horaire : 20h00 – 22h00

1 - Approbation du procès verbal n°38 du 21 mars 2014 (2014\_03\_21\_FDM\_FR\_X\_CA\_A)

2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2013

3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2013

4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée

5 - Traitement des adhésions

6 - Plan Régional d'Actions en faveur du Damier du frêne pour la Bourgogne. Etat d'avancement

7 - Création par le collège Saint François de Sales de Dijon, d'une plaquette d'information Damier du frêne.

8 - La création du bosquet bio divers sur Dijon (ZAE Valmy 3) avec l'école maternelle Devosge. Etat d'avancement.

9 - La création de deux bosquets bio divers sur le site du centre commercial de la Toison d'Or. Information.

10 - Affaire du Golf de la Chassagne. Audience de la Cour d'Appel de Dijon du mercredi 2 avril 2014.

11 - Contact avec l'association Lyme Sans Frontière. Sujet diffusé sur la chaîne 5 le 20 mai 2014. *Information.*

12 - Développement de la biodiversité au sein des emprises de lignes électriques Très Haute Tension.

Convention quadripartite RTE – Morey Saint Denis - ONF – « Forestiers du Monde® ».

13 - Participation de « Forestiers du Monde® » à la fête de la nature. Contribution de FDM Côte d'Or.

14 - Dates à inscrire sur votre agenda.

**1 - Approbation du procès verbal n°38 du 21 mars 2014 (2014\_03\_21\_FDM\_FR\_X\_CA\_A).**

Le procès verbal n°38 de la réunion du bureau du vendredi 21 mars 2014 est approuvé.

**2 - Approbation des états financiers de l'exercice social 2013**

Le président présente les états financiers 2013. Ces états seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible. Ils ont été élaborés avec le concours de Frédérique GAUTIER en qualité de Trésorière de "Forestiers du Monde®". La situation financière de « Forestiers du Monde® - France » est saine. Les états financiers de l'exercice social 2013 sont approuvés. Ils seront publiés sur le site Internet de « Forestiers du Monde® » dès que possible.

**3 - Présentation du rapport d'activité et moral de l'exercice 2013**

Le président présente les rapports d'activité et moral de l'exercice 2013. On précisera ici que toutes les activités de l'association sont régulièrement présentées aux membres via les procès-verbaux de réunion du bureau. Le rapport d'activité sera également publié sur le site Internet, afin de présenter à tout citoyen internaute l'activité de l'association.

**4 - Quitus à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée**

Au regard des bilans présentés en séance, quitus est donné à la présidence collégiale et à la trésorière pour la gestion passée au titre de l'exercice social 2013.

**5 – Traitement des adhésions.**

- Radiations de Christiane ANDRIEU (plus aucune coordonnée disponible permettant de la joindre malgré plusieurs tentatives) et de Marie CLAUDEL à sa demande. Radiation de Daniel POUSSE, décédé.
- Nouvelles adhésions :

Les adhésions des citoyennes et citoyens Solange FORIN, David LIGOUY, Mélanie LEGER approuvées conformément à l'article 3 des statuts. Tout nouvel adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement

intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ». L'attention des nouveaux adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

#### **6 - Plan Régional d'Actions en faveur du Damier du frêne pour la Bourgogne. Etat d'avancement.**

Le 16 mai 2014, notre plan régional volontaire d'actions (PRA) en faveur du Damier du Frêne été présenté en séance plénière du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature pour la Bourgogne (CSRPN). Bernard LECLERCQ, référent « écologie forestière » de FDM a présenté le PRA. Il était accompagné par les membres de « Forestiers du Monde® » Claude VOINOT, Vincent GILLET, Jean-Noël CABASSY, Lauriane NEVEU et Roland ESSAYAN (également membre du CSRPN Bourgogne). Notre initiative a été décrite comme remarquable. Un manque de connaissance sur l'écologie de cette espèce fut relevé, ce qui justifie un PRA et un travail de recherche fondamentale au travers d'une thèse.

Ce travail a également été présenté au député de Côte d'Or Laurent GRANDGUILLAUME le 12 juin 2014. Enfin, une prospection commune « Forestiers du Monde® » – Office National des Forêts a été organisée en Forêt domaniale de Lisle et communale de Laheycourt, fin mai 2014. Y ont participé pour « Forestiers du Monde® », Messieurs Bernard LECLERCQ, Claude VOINOT et Thomas LAMOTTE.

#### **7 - Création par la classe de 6<sup>ème</sup> sciences du collège Saint François de Sales de Dijon, d'une plaquette d'information grand public de présentation du Damier du frêne et des actions de sauvegarde engagées.**

Le professeur de SVT Alexandre FEVRE de la classe de 6<sup>ème</sup> « sciences » a retenu la thématique de la biodiversité forestière pour son projet annuel, intitulé « Agissons pour la biodiversité de nos forêts ». Cela l'a conduit, avec ses élèves, à planter au sein de la création pédagogique bio diverse de Saint Julien (21), un bosquet bio divers, le premier dimanche d'avril 2014. Le projet de cette classe comprend également la conception d'une plaquette d'information grand public, relative au Damier du frêne. Cette plaquette est d'ailleurs inscrite au Plan Régional volontaire d'Action en faveur du damier du frêne (Action S5). En fin d'année scolaire 2013-2014, cette pré-maquette sera remise à « Forestiers du Monde® », pour validation. Une demande d'appui financier pour l'infographie et le tirage en 2000 exemplaires a été adressée au Fonds MAIF pour l'éducation. La présidence est mandatée pour gérer cette demande financière.

#### **8 - La création du bosquet bio divers au sein de la zone d'activité économique Valmy 3 de Dijon, avec l'école maternelle Devosge de Dijon Information.**

Dans le cadre de son projet d'école, la directrice de l'école maternelle DEVOSGE de Dijon, sollicite « Forestiers du Monde® » pour la plantation d'un bosquet bio divers, illustrant la forêt des lutins. La plantation de ce bosquet bio divers a été réalisée par les 5 classes de maternelle, les lundi 7 et mardi 8 avril 2014. En présence du nouveau Maire de Dijon, du Recteur de l'académie de Dijon et de l'Inspectrice académique, celui-ci a été inauguré le mardi 17 juin à 10h30. Il aura permis notamment d'aborder la question de la création d'une nouvelle forêt pédagogique bio diverse sur le territoire communal de Dijon, initiative portée par « Forestiers du Monde® » depuis sa fondation et qui est désormais inscrite dans le programme politique de la nouvelle municipalité.

#### **9 - La création de deux bosquets bio divers sur le site du centre commercial de la Toison d'Or. Information.**

Suite à la création du bosquet pédagogique bio divers sur Dijon (ZAE Valmy 3), implanté à quelques centaines de mètres du Centre Commercial de la Toison d'Or, l'un des plus importants centres commerciaux de l'Est de la France, Madame Frédérique BOZEC de la société Espace Expansion, syndic des commerçants, en charge de sa gestion, nous a contactés, pour nous présenter un terrain sur lequel elle souhaite accueillir des élèves, afin d'implanter un bosquet bio divers. En effet, ce centre commercial s'est engagé dans une démarche de certification environnementale de construction durable BREEAM (BRE Environmental Assessment Method). A ce titre, la création de bosquets bio divers pédagogiques sur sa propriété, répond à une véritable exigence normative.

Une rencontre s'est tenue le mercredi 21 mai 2014 avec les professeurs Alexandre FEVRE (Collège Saint François) et Jaime SAIZ (école élémentaire Darcy) ainsi que Bernard LECLERCQ, référent écologie forestière de « Forestiers du Monde® » et Jean-Noël CABASSY, afin de reconnaître le site potentiel d'implantation et préciser les modalités d'engagement.

Une liste des espèces avec leurs implantations possibles a d'ores et déjà été adressée à Madame Frédérique BOZEC, ainsi qu'un devis pour la fourniture et la pose par l'entrepreneur de travaux forestiers Nicolas DULION, de 2 ganivelles de protection pour les deux bosquets envisagés.

L'implantation des 2 bosquets pourrait être réalisée en octobre 2014.

#### **10 - Affaire du Golf de la Chassagne. Dépôt de plainte de « Forestiers du Monde® ». Audience de la chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Dijon mercredi 2 avril 2014.**

Suite à l'appel interjeté par le condamné Philippe RANCE en première instance, nous nous sommes donc retrouvés à l'audience de la chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de Dijon du mercredi 2 avril 2014. « Forestiers du Monde® » était représenté par Jean-Noël CABASSY et son avocat Maître Loïc DUCHANOY. Dans son délibéré, la Cour d'Appel a relaxé le prévenu, au motif qu'il convenait de poursuivre devant la justice la personne morale qu'est la SARL Pré Lamy et non la personne physique de Monsieur Philippe RANCE. Même si notre avocat a tenté de plaider la gestion de fait réalisée

par M.RANCE, la Cour d'Appel n'a pas manqué de soulever ce point essentiel. Nous ferons ici observer que « Forestiers du Monde® » avait déposé plainte le 23 mars 2010 contre la SARL Pré Lamy et non contre M. Philippe RANCE. Le parquet avait décidé seul d'engager des poursuites contre M. Philippe RANCE.

Au regard du jugement rendu par la Cour d'Appel de Dijon, « Forestiers du Monde® » a officiellement demandé au parquet de Dijon de reprendre les poursuites à l'encontre cette fois de la SARL Pré Lamy, faisant valoir que c'est contre cette personne morale qu'avait été initialement déposé plainte.

#### **11 - Contact avec l'association Lyme Sans Frontière. Sujet diffusé sur la chaîne 5 le 20 mai 2014.**

Le 21 mai 2014 était diffusé sur la 5 un documentaire sur la maladie de Lyme, dans lequel des associations de citoyens victimes de cette maladie dressent un tableau alarmant de la situation notamment en France et déplorent au passage l'absence d'information portée à la connaissance des citoyens amenés à fréquenter la forêt ! Il n'existerait à ce jour qu'un seul panneau d'information sur une seule forêt péri-urbaine, posée à l'initiative d'un collectif citoyen. La charte ONF du promeneur en forêt est au passage pointée du doigt dans le reportage pour cette lacune.

Sur ce sujet de santé publique en devenir, nous souhaitons attirer votre attention sur notre seconde version du guide pédagogique "Bâtir la forêt", publié en décembre 2013, destiné aux écoliers et professeurs des écoles. Elle comporte en double page (pages 86-87) une alerte sur cette maladie. « Forestiers du Monde® » est donc la première ONGE à diffuser une information sur le sujet, dans un ouvrage permettant à des écoliers, en temps scolaire, d'aborder les enjeux forestiers sans oublier leur santé, en fréquentant ce milieu dont la jurisprudence par l'arrêt Abamonte précise "qu'il est naturellement hostile et sauvage et qu'on ne doit s'y aventurer qu'avec prudence et circonspection" (nous avons pris soin de rappeler cette jurisprudence dans notre guide pédagogique). Notre guide, reçu au label interministériel "A l'Ecole de la Forêt", est donc une modeste mais réelle contribution à la santé publique !

Contact a été pris avec la toute nouvelle association « Lyme sans frontière » afin de lui signaler notre modeste contribution à l'information des publics scolaires, témoignant ainsi de notre prise en compte de cet enjeu de santé publique.

#### **12 - Développement de la biodiversité au sein des emprises de lignes électriques Très Haute Tension. Convention quadripartite RTE – Morey Saint Denis - ONF – « Forestiers du Monde® ».**

Les termes de la convention quadri-partite font désormais consensus. Cette convention a été signée lundi 23 juin 2014 en mairie de Morey Saint Denis. On fera observer que c'est la première convention associant officiellement l'Office National des Forêts et RTE à une démarche initiée par « Forestiers du Monde® ».

#### **13 - Participation de « Forestiers du Monde® » à la fête de la nature. Contribution de FDM Côte d'Or.**

A la demande du Muséum – jardin des sciences de l'arquebuse de la ville de Dijon, engagé dans un programme de développement de la biodiversité sur son territoire, « Forestiers du Monde® Côte d'Or » a été sollicité, afin de présenter dimanche 18 mai 2014, sa démarche de création forestière pédagogique bio diverse.

Sous forme de stands implantés au sein du Jardin botanique de Dijon, de nombreuses associations ont ainsi pu présenter leurs projets. La visite des élus de la ville de Dijon fut l'occasion de remettre le guide pédagogique « Bâtir la forêt », version décembre 2013 et de rappeler que « Forestiers du Monde » est prête à s'impliquer dans la création de la forêt des enfants, projet inscrit dans le programme du maire de Dijon, volet « Ecologie Urbaine ». Ce projet de bâtir une nouvelle forêt pédagogique bio diverse sur Dijon est promu par « Forestiers du Monde® » depuis plusieurs années.

A noter qu'un contact fut pris à cette occasion pour un projet de création forestière pédagogique bio diverse sur la commune de Tillenay (21).

#### **14 - Dates à inscrire sur votre agenda.**

- **Mardi 17 juin 2014** : Inauguration du bosquet pédagogique bio divers de Valmy 3 à 10h30 sur site.
- **Vendredi 17 octobre 2014** : Réunion du conseil d'administration de « Forestiers du Monde® ».